

Proposition de décret des 5^{ème} et 6^{ème} année de l'école de Godarville

L'apprentissage des gestes de premiers secours

Introduction

Au cours de nos réflexions sur le thème « La démocratie à bonne école », notre classe s'est intéressée aux valeurs du vivre-ensemble et de la solidarité. Nous nous sommes demandés de quelle manière les enfants pouvaient dans leur quotidien et à leur échelle venir en aide aux autres. Nous avons cherché quels gestes nous pourrions facilement mettre en place et qui pourraient faire la différence.

C'est à ce moment-là que nous avons découvert les gestes de premiers secours.

Ces gestes qui permettent de prendre soin des autres et parfois même de sauver des vies, nous ont paru essentiel à apprendre et à faire apprendre au plus grand nombre.

L'école étant un passage obligé pour chacun et un lieu d'apprentissage, il nous a donc semblé évident que c'était le lieu adéquat pour proposer aux élèves des formations aux gestes de premiers secours.

Nous avons ensuite réfléchi à la manière dont cette formation pourrait être mise en place au sein des classes primaires et maternelles et c'est ce que nous vous exposerons dans le suivant décret.

Proposition de décret : l'apprentissage des gestes de premiers secours à l'école primaire

Article 1 - Définition

Les gestes de premiers secours désignent l'ensemble des techniques utilisées par une personne, quel que soit son niveau de formation, afin de stabiliser ou maintenir l'état d'une autre personne atteinte d'un trouble plus ou moins grave pouvant menacer son état de santé. Ces gestes peuvent être réalisés en attente d'un moyen de secours en renfort tel que les pompiers, le SAMU... (par exemple un arrêt cardiaque ou une hémorragie) ou bien suffire à palier au problème sans d'autre intervenant extérieur (par exemple un saignement de nez).

(cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Gestes_de_premiers_secours)

Article 2 - Champ d'application

Le présent décret est applicable dans toutes les écoles de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Article 3 – Contenu

Durant toute leur scolarité, les élèves seront sensibilisés aux mesures de préventions et de premiers soins pour qu'au terme de leur 6^{ème} année primaire, les élèves maîtrisent :

3.1. les quatre étapes pour porter secours :

- Sécuriser le lieu de l'accident et les personnes impliquées
- Apprécier l'état de la victime
- Demander de l'aide
- Effectuer les gestes de premiers secours

3.2. Les premiers gestes de secours en cas :

- D'étouffement
- De saignement
- De brûlure
- D'arrêt cardiaque
- D'inconscience

Article 4 – Mise en place

Afin que les élèves soient formés au mieux aux gestes des premiers secours, les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles devront mettre en place plusieurs actions durant le parcours scolaire des élèves.

4.1. Proposer tous les 3 ans une animation de sensibilisation aux mesures de préventions et de premiers soins organisée par la Croix Rouge :

4.1.1. En 3^{ème} maternelle, l'animation « Ma sécurité à la maison » qui permet aux enfants de repérer et d'éviter les objets et comportements dangereux pour préserver leur sécurité.

4.1.2. En 3^{ème} primaire, l'animation « Mission Zéro bobo » qui permet aux enfants d'acquérir les bons réflexes de préventions et d'actions face à certains types d'accidents.

4.1.3. En 6^{ème} primaire, l'animation « Le Benja-Secouriste » qui apprend aux enfants à adopter les bons réflexes et les gestes de premiers soins en cas d'accident.

4.2. Organiser chaque année une campagne de prévention à destination de toutes les classes primaires mise en place par les élèves de 6^{ème} année au moyen par exemple :

4.2.1. D'affichages dans les couloirs des numéros d'urgence (100, 101, 112) et des gestes de premiers secours réalisés par les élèves.

4.2.2. D'apprentissages des chansons rappelant les gestes des premiers secours comme celles proposées sur Youtube par Musique à St-Jo.
(cf. <https://www.youtube.com/watch?v=B6ULj88XYQk>)

4.2.3. De visionnages de vidéos qui présentent les gestes des premiers secours, tels que par exemple celles réalisées par la Croix rouge.
(cf. <https://www.youtube.com/watch?v=eho8NjFyxxc>)

4.2.4. De présentations de pièces de théâtre ou de scénettes rappelant les gestes de premiers secours tel que la pièce « Pin Pon et les petits monstres » de Nicolas Hirgair

4.2.5. De l'utilisation de jeux de société tels que « Secouriste, jeu de société sur les gestes qui sauvent » ou « Preventodingo - jeu de prévention des accidents domestiques »

Article 5 – Entrée en vigueur

L'entrée en vigueur du présent décret est fixée pour la rentrée de l'année scolaire 2025-2026, c'est-à-dire pour le lundi 25 août 2025.